



# SERVICE ANIMATION JEUNESSE LE BIGNON

## - RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT -

Le service animation enfance et jeunesse de la commune du Bignon est sous la responsabilité du Maire. Dans le cadre d'un marché public, il est organisé par un prestataire (Fédération Léo Lagrange depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018).

Les différentes structures sont déclarées auprès des services départementaux de la Cohésion Sociale, ce qui implique le respect des normes et réglementations en vigueur, tant au niveau pédagogique et sanitaire que de la sécurité.

### I. Fonctionnement Animation Jeunesse :

#### 1 – Ouvertures

L'espace jeunes est ouvert toute l'année en période scolaire et durant les périodes de vacances scolaires (sauf, 2 semaines début août et 1 semaine à Noël). Il se situe au Pôle Enfance Jeunesse, rue des Séquoias (double porte verte).

| Périodes                  | Type d'accueil                      | Jours et Heures d'ouverture                                      |
|---------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Périodes scolaires</b> | Accès libre <b>11-17 ans</b>        | → Mercredi et samedi de 14h00 à 18h00                            |
|                           | Activités 11-13 ans                 | → Mercredi de 14h00 à 16h00                                      |
|                           | Soirées <b>14-17 ans</b>            | → Vendredi de 18h00 à 21h00 (Une soirée par mois)                |
| <b>Vacances scolaires</b> | Accès libre <b>11-17 ans</b>        | → Du lundi au jeudi de 16h00 à 18h00, le vendredi de 14h à 18h   |
|                           | Activités <b>11-13 et 14-17 ans</b> | → Du lundi au vendredi horaire variable en fonction du programme |

#### 2 – Jeunes accueillis

Les jeunes sont accueillis à partir **du mois de janvier de leur année de CM2**, soit environ 11 ans, et jusqu'à l'année de leurs 18 ans. L'année de leurs 14 ans, les jeunes ont la possibilité de choisir les activités entre 11-13 ou 14-17 ans.

#### 3 – Repas

Lors des sorties à la journée, chaque jeune devra prévoir son pique-nique (sauf mention contraire sur le programme d'animations). Dans ce cas, il faudra veiller à prévoir un repas équilibré et adapté aux conditions météorologiques (éviter la mayonnaise et les œufs par temps chaud), et prévoir un sac de transport adapté (isotherme ou sac avec glaçons...). **Dans tous les cas, les pique-niques apportés par les jeunes restent de votre responsabilité tant au niveau de l'équilibre alimentaire que de leur conservation.**

Lors de certaines journées, la structure peut proposer de prendre le repas au restaurant scolaire. Dans ce cas la tarification de repas occasionnelle est appliquée.

#### 4 – Inscriptions aux activités

Au minimum 2 semaines avant le début de chaque période de vacances (sauf pour l'été où le délai est d'1 mois), le programme d'animations est disponible et peut être retiré à l'espace jeunes ou en mairie. Les

inscriptions aux activités se font sur les heures d'ouverture de l'espace jeunes, directement auprès du directeur ou d'un animateur ; les inscriptions peuvent également être reçues par mail à l'adresse : [lebignon.jeunesse@leolagrance.org](mailto:lebignon.jeunesse@leolagrance.org). S'ils choisissent de participer à des sorties, ils devront aussi s'inscrire à des activités sur site afin que la demande puisse être prise en compte. Afin de vérifier si les jeunes ont été retenus pour les sorties, les listes seront affichées à l'espace jeunes avec les informations utiles et des mails complémentaires pourront vous être envoyés.

### 5 – Participation financière des familles (délibération municipale du 25/05/2018)

Par délibération du Conseil Municipal une cotisation annuelle de **5,00€** est demandée aux jeunes et sera facturée lors des premières activités pratiquées. Elle est valable du 01 septembre au 31 août.

La facturation aux familles sera effectuée par activité sur la base des **réservations**. Les activités sont réparties en 7 groupes selon leurs coûts. Chaque groupe est évalué en nombre de points. Le tarif est calculé à partir d'un taux d'effort (voir ci-dessous) appliqué à votre quotient familial et au nombre de point de l'activité.

|                                      | Activité | Séjour (Journée) |
|--------------------------------------|----------|------------------|
| Taux d'effort - jeunes de la commune | 0,076%   | 1,81%            |
| Taux d'effort - jeunes Hors commune  | 0,101%   | 2,01%            |

Les activités sont réparties en 7 groupes selon leurs coûts :

|                    | Exemples d'activités                 | NB points | Plancher et plafond des tarifs jeunes de la commune |
|--------------------|--------------------------------------|-----------|---|
| Activités Groupe A | Jeux société ; tournois ; ...        | 2         | De 0,61€ à 3,04€                                    |
| Activités Groupe B | Soirées...                           | 4         | De 1,22€ à 6,08€                                    |
| Activités Groupe C | Sortie plage ; FCN ...               | 7         | De 2,13 € à 10,64€                                  |
| Activités Groupe D | Bowling ; lasergame ; patinoire, ... | 10        | De 3,04€ à 15,20€                                   |
| Activités Groupe E | Karting ; accrobranches ; océanile   | 17        | De 5,17€ à 25,84€                                   |
| Activités Groupe F | Futuroscope ; paintball              | 24        | De 7,30€ à 36,48€                                   |
| Activités Groupe G | Disney...                            | 45        | De 13,68€ à 68,40€                                  |

### 6 – Gestion des absences

Toute inscription **reste due** sauf si la place libérée a pu être remplacée ou sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical (à déposer au bureau de l'espace jeune **dans la semaine**).

### RAPPEL DES COORDONNÉES

| Structures                | Coordonnées   |
|---------------------------|---|
| <b>ANIMATION JEUNESSE</b> | <b>Florian MOISAN</b><br>06 43 80 35 58<br><a href="mailto:lebignon.jeunesse@leolagrance.org">lebignon.jeunesse@leolagrance.org</a> |
| <b>MAIRIE</b>             | <b>Véronique GAY</b><br>02 40 78 19 73<br><a href="mailto:v.gay@mairielebignon.fr">v.gay@mairielebignon.fr</a>                      |

Les bureaux de la coordination et des directions se situent dans les anciens locaux de La Poste :

Service Animation Enfance Jeunesse / 3 place de La Poste – 44140 Le Bignon / Téléphone : 02 40 78 14 56